

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE**

**Séance du 28 septembre 2020**

**Délibération n° 073 /2020**

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>	
En exercice	Présents
51	49

L'an deux mille vingt, le vingt-huit septembre, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes de BOUGLON, sous la présidence de M. GIRARDI Raymond, Président.

<b>DATE DE LA CONVOCATION</b>
21.09.2020

**PRESENTS :** ADAM Jean-Pierre, ARMELLINI Audrey, ARZENTON Bernard, BALAGUER José, BARAT Alain, BERNADET Nicole, BEZOS Jean-Marie, BEZOS Jérémie, BOYANCE Jean-Louis, CASTILLO Julie, CHOPIS Josiane, COLMAGRO Chrystel, DA COSTA-FREITAS Valérie, DARROUMAN Michel, DE BRITO Audrey, DEJOIE-RUAULT Philippe, DOUCET Pascal, DUCASSE Laurent, DUPUY Aymeric, GALICHON Bruno, GARBAY Bruno, GIRARD Jocelyne, GIRARDI Raymond, GLORYS Jean-Paul, GOUYOU Jean-Marie, GRANGE Pierre, LAFARGUE Patrick, LAJUS Christophe, LAMOUREUX Denis, **LARREY Christophe (suppléant de CARLES Marie-Françoise)**, LASSUS Marjorie, LE JALLE Didier, MARQUET Gilbert, MASSIAS Bernard, MERLIN-CHABOT Christine, MONTIGNY-CAPES Carole, MOURILLON-LEGLISE Sylvie, PATACCONI Florian, PIAZZON Christiane, PICHON Gabriel, POLETTI Monique, PONS Jean-Marie, PONTTHOREAU Michel, PROCEDES Lionel, RIVETTA-BOURRAS Françoise, ROBLIN Bertrand, ROMAN Dominique, TAVERNIER Bernard, THOLLON POMMEROL François,

**EXCUSES :** BOUSSUGE Sylvie, MOLINIE-PONTTHOREAU Laëtitia

**SECRETAIRE DE SEANCE : MERLIN-CHABOT Christine**

**Comité de programmation LEADER**

Depuis 2008, le Pays Val de Garonne Gascogne a mis en œuvre plusieurs programmes européen Leader ; le programme actuel, 2015-2020, porte sur la thématique du renforcement de l'attractivité des centre-bourgs.

Il convient aujourd'hui de renommer les membres siégeant au comité de programmation chargé du suivi et de la gestion de cette procédure. Ce comité est composé de 21 membres titulaires (et 21 membres suppléants) comprenant un « collège public » de 10 membres titulaires représentant les 4 intercommunalités du Pays et un « collège privé » de 11 membres titulaires représentant les acteurs socio-économiques du territoire, selon la répartition suivante :

	College Public	College Privé	
		Economie (commerce, tourisme, agriculture)	Associations (culture, patrimoine, solidarité)
VGA	4 élus	3 personnes	2 personnes
3CLG	2 élus	1 personne	1 personne
CCPD	2 élus	1 personne	1 personne
CCPL	2 élus	1 personne	1 personne

**Le conseil communautaire, à l'unanimité,**

**DESIGNE**, comme suit, ses représentants au comité de programmation LEADER,

**Collège public :** M. GIRARDI Raymond et Mme GIRARD Jocelyne– suppléants Mme CARLES Marie-Françoise et M. GOUYOU Jean-Marie

**Collège privé :** Mme CASTAGNET Joëlle (Conservatoire rural de Gascogne) et M. CASTETS Rémi (Savoirs et Patrimoine) – suppléants M. LABELLE Franck (Vélo Gascon) et M. FACCIONI Benoît (AIPIS)

**DONNE** pouvoir au Président pour prendre toute mesure d'exécution destinée à la mise en œuvre de la présente délibération.

**PRÉCISE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de BORDEAUX dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

A GREZET-CAVAGNAN, le 30 septembre 2020

Le Président,  
Raymond GIRARDI



A handwritten signature in black ink is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE" around the perimeter and a small star at the bottom. The signature is a stylized, cursive "RG".